La mare est une étendue d'eau permanente ou temporaire, naturelle ou artificielle, de faible profondeur. La surface n'est pas un critère pour définir la mare, c'est bien la profondeur qui en est l'élément déterminant. Celle-ci dépasse rarement un mètre. Ceci permet le développement de la végétation sur l'ensemble de la mare, de son centre jusqu'au bord. La flore est composée de végétaux semi-immergés, immergés, et/ou flottants.

Son origine est diverse : dépression naturelle du sol, creusée par l'érosion, creusée par l'homme, par les animaux, par la chute d'un arbre, etc.
Les mares se distinguent des étangs par leur formation éventuellement naturelle : les étangs

sont tous artificiels et excédent souvent, au moins en un point (la bonde), plus d'un mètre de profondeur.

Les mares sont très fréquentes en Sologne.
Naturelles, elles sont présentes en forêt, près des étangs, des cours d'eau et dans les prairies. Elles sont le résultat d'un ruissellement de l'eau sur une couche imperméable (souvent de l'argile). Ce ruissellement peut être dit, de profondeur (sous la terre), ou de surface, alimenté alors par l'eau de pluie. Dans ces deux cas, elles sont sensibles aux périodes longues de sécheresse. La faune et la flore doivent s'adapter au caractère temporaire de certaines de ces mares.
Artificielles, elles sont présentes dans les pâtures, les cours de ferme, les villages, près des lavoirs. Leur présence et leur utilisation étaient alors très spécifiques (voir chapitre « Historique, évolution et activités humaines »). Dans ce cas, elles sont aménagées : leur **étanchéité** est vérifiée, voire améliorée.

[lagunage](#)